

Premier semestre 2014



Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que nous revenons vers vous avec cette 7<sup>ème</sup> édition de notre bulletin «*Au fil de la Moder*» pour vous apporter les actualités des derniers mois. Auenheim continue d'avancer et de progresser pour le bien être de nous tous.

Nous vous souhaitons de parcourir ce bulletin avec plaisir et vous souhaitons un bel été 2014.

*Bien cordialement.  
L'équipe municipale*



## Elections municipales

**ELECTIONS du MAIRE et des ADJOINTS  
Dimanche 23 MARS 2014**

Maire : Joseph LUDWIG  
1<sup>er</sup> Adjoint : François HAUSWIRTH  
2<sup>ème</sup> Adjoint : Claude STURM  
3<sup>ème</sup> Adjointe : Nathalie SCHOTT

Membres du Conseil Municipal :

Mathieu GENTNER - Hervé GRESS - Joseph GRESS - Philippe HELDT -  
Nathalie HOLTZ - Daniel KIENTZ - Huguette LUX - Geneviève PETIT -  
Nadine SCHLACHTER - Sylvie TINE - Michel WIEGAND



## Ordures ménagères : aménagement de la redevance pour personnes incontinentes

Par délibération du CCAS en date du 30 avril 2014, il a été décidé de prendre en charge une partie de la redevance pour les personnes incontinentes. Prise en charge du dépassement, soit un dépassement de 126 kgs d'ordures ménagères par foyer et par semestre (période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) ainsi que les levées supérieures au nombre fixé rentrant dans la redevance, un maximum de 12 levées par semestre. A condition que ces personnes puissent attester leur handicap par un certificat médical récent.

## Accès au staedly et tarifs saison 2014

Le conseil communautaire a adopté ci-après les tarifs d'accès à la zone de loisirs le 20 mai dernier :

Adultes : 2.50€ la journée ou 30€ la saison

Enfants : 1.50€ la journée ou 20€ la saison

Groupes (avec convention d'occupation) : 70€ la demi-journée

Enfant de moins de 6 ans : gratuit

Les cartes d'accès aux enfants de l'ex Uffried ne sont plus valables.

# Fleurissement 2014

**INFO**

Comme tous les ans, les candidats ont répondu présent à notre concours de fleurissement, dont les prix ont été remis lors d'une soirée au mois de février 2014.



*Merci et félicitations à tous !*



## Nettoyage de printemps

Cette année encore, vous avez été de nombreux bénévoles, malgré la pluie à nous accompagner toute la matinée du 22 mars dernier et à nous donner de votre temps pour participer au nettoyage des abords de la Moder et des alentours de l'agglomération.

*Un grand MERCI à tous !*



## Espaces verts – tontes et intercommunalité

Les tontes et autres entretiens des espaces verts ont été répartis comme suit :

- La commune de Rountzenheim s'occupera de la tonte et entretiens des terrains des S.R.R.A. et de ses abords ;
- La commune d'Auenheim effectuera celle de l'espace Vauban, ses abords, l'entretien du cimetière et les abords des étangs de l'association de pêche.
- Le reste est inchangé.



## Lutte contre les bruits de voisinage



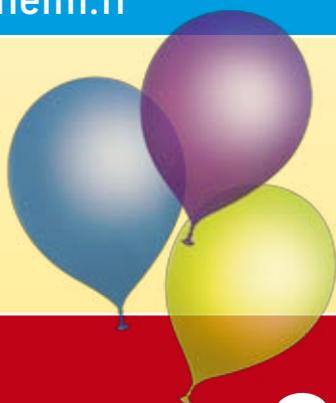
Nous vivons tous dans un quartier, une rue, entourés de nos voisins. Afin que cette cohabitation se passe dans une bonne harmonie et de façon sereine, voici un rappel des horaires autorisés concernant les activités de loisirs exercées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (bricolage, jardinage) :

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 20h

Le samedi : de 8h à 12h et de 13h à 18h sauf jours fériés.

[Pensez également à vos animaux de compagnie. Les aboiements d'un chien laissé seul toute la journée peuvent être pénibles pour le voisinage.]

Retrouvez l'intégralité de l'arrêté municipal relatif à la lutte contre les bruits de voisinage sur notre site internet : [www.aenheim.fr](http://www.aenheim.fr)



## FÊTE NATIONALE 2014

Cette année, les festivités du 14 Juillet se dérouleront conjointement avec la commune de Rountzenheim au Monument aux Morts devant l'Eglise le **lundi 14 JUILLET 2014 à 10h30**. Cette année chants et lâcher de ballons agrémenteront la cérémonie. Le verre de l'Amitié sera servi à l'Espace Vauban.



# CIVISME



## Le chien, son maître, la Loi...

- Chacun est libre d'avoir un chien chez lui, à condition que celui-ci ne porte pas atteinte à la tranquillité du voisinage par ses aboiements.
- Dans tout lieu public les chiens de catégorie I et II doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.
- Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques (est considéré comme divaguant tout chien lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou qu'il est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 m).
- Exciter, ne pas retenir son chien lorsqu'il menace une personne ou le fait d'exposer autrui à un risque immédiat de mort ou de blessure par la violation délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi peut conduire à des peines très sévères et même d'emprisonnement.
- Le maître conscient de ses devoirs ramasse les déjections de son chien.

### La loi étant la même pour tous est faite pour être respectée par tous

Un arrêté municipal en ce sens a été pris, consultable intégralement sur notre site internet ou à la mairie.

# L'inconscience IMBECILE

Quelle triste et lamentable distraction que de détruire le bien public et on l'occurrence les plaques fibrociments de la façade avant de l'Espace Vauban. Et c'est une fois de plus, avec les deniers de nous tous qu'il faut les remplacer. Une plainte contre X a été déposée à la Gendarmerie pour détérioration de biens publics.

## La carte nationale d'identité est valable 15 ans



■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans  
à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

*L'État simplifie vos démarches*

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION** : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

# ...CIVISME



## Site internet relooké



Le site internet d'Auenheim a bénéficié d'un relooking pour la saison estivale et ce n'est pas pour déplaire, il est aujourd'hui plus attractif et agréable dans sa navigation. N'hésitez pas à le consulter pour le redécouvrir et y trouver nos dernières actualités, toutes les coordonnées et les animations à venir :

[www.auenheim.fr](http://www.auenheim.fr)

## PRATIQUE ET ACCESSIBLE



# Terrains de construction

La commune d'Auenheim a viabilisé un lotissement « Au Bunker » avec 12 terrains de constructions, lotissement qui se veut écologique, prix de l'are viabilisé 13 000 €HT, pour tout renseignement, veuillez contacter la **Mairie** au **03 88 86 40 07**.



## Embellissement des abords de la Moder

Les abords de la Moder ont changé de visage. En effet, certains arbres ont été abattus et d'autres simplement élagués.

Cette transformation a été nécessaire car la maladie avait touché les acacias et cela rendait leurs alentours dangereux. Des chutes de branches étaient à craindre.

Aujourd'hui, de nouvelles espèces ont remplacé nos malades et des fleurs fraîchement plantées ont également embelli le paysage.



## LA KERMESSE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

La traditionnelle kermesse de l'école maternelle s'est déroulée le 23 mai dernier. Les enfants et parents venus en nombre sont repartis ravis !

### Au programme :

- activités et animations telles que : la pêche aux canards, la course aux sacs, du chamboule-tout, du jeu de criquet, un circuit trottinette mais également

un atelier maquillage sur visage avec un cadeau pour les participants.

- petites restaurations : boissons, grillades, gâteaux et autres confiseries.

**Merci à l'équipe éducative, parents d'élèves, parents et grands-parents d'avoir contribué au succès de notre fête d'école !**



# CALENDRIER DES FÊTES

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR(S)
<b>JUIL. 2014</b>		
LUNDI 14 JUILLET	FÊTE NATIONALE	LES COMMUNES
SAMEDI 26	JOURNÉES FOOT	S.R.R.A.
DIMANCHE 27	JOURNÉES FOOT	S.R.R.A.
<b>AOÛT 2014</b>		
DIMANCHE 31	CONCOURS DE PÊCHE	AMICALE DES PÊCHEURS
JEUDI 21	DON DU SANG À SESSENHEIM	ASSOCIATION DONNEURS DE SANG
<b>SEPT. 2014</b>		
DIMANCHE 06	APRÈS CONCOURS DE PÊCHE	AMICALE DES PÊCHEURS
DIMANCHE 14	REPAS PAROISSIAL	PAROISSE CATHOLIQUE
SAMEDI 20	MESSTI DE ROUNTZENHEIM	S.R.R.A.
DIMANCHE 21	MESSTI DE ROUNTZENHEIM	S.R.R.A.
LUNDI 22	MESSTI DE ROUNTZENHEIM	S.R.R.A.
<b>OCT. 2014</b>		
SAMEDI 04	QUÊTE POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE	PAROISSE
DIMANCHE 05	QUÊTE POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE	PAROISSE
DIMANCHE 19	FÊTE PAROISSIALE	PAROISSE PROTESTANTE
JEUDI 23	DON DU SANG À SESSENHEIM	ASSOCIATION DONNEURS DE SANG
<b>NOV. 2014</b>		
DIMANCHE 09	LOTO BINGO	U.P.J.
SAMEDI 15	BAL DES CONSCRITS	S.R.R.A.
SAMEDI 22	KESSELFLEISH	S.R.R.A.
SAMEDI 22	MARCHÉ DU TERROIR	ASSOCIATION ANIMATIONS DE LA MODER
DIMANCHE 23	MARCHÉ DU TERROIR	ASSOCIATION ANIMATIONS DE LA MODER
SAMEDI 29	VENTE DE L'AVENT	CERCLE CECUMÉNIQUE
<b>DÉC. 2014</b>		
SAMEDI 06	TÉLÉTHON	ASSOCIATIONS RÉUNIES
JEUDI 29	DON DU SANG À SESSENHEIM	ASSOCIATION DONNEURS DE SANG



L'équipe municipale vous souhaite  
un bel été et de bonnes vacances !



## Heures d'ouverture du secrétariat, Mairie d'Auenheim

Mardi et jeudi : 9h00 à 11h00

Mercredi : 16h00 à 18h00

Samedi permanence  
du Maire ou Adjoint :  
09h00 à 11h00  
et sur rendez-vous

En cas d'urgence  
appelez le **03 88 86 40 07**  
ou **06 18 92 64 21**

**[www.auenheim.fr](http://www.auenheim.fr)**

Responsable de la publication : Joseph Ludwig  
Crédit photo : Mairie d'Auenheim  
Conception, graphisme et impression : IMPRIMERIE  
MODERN'GRAPHIC - Soufflenheim - Tél. 03 88 05 78 45  
Dépôt légal : Juillet 2014